



Spécialités : Toutes

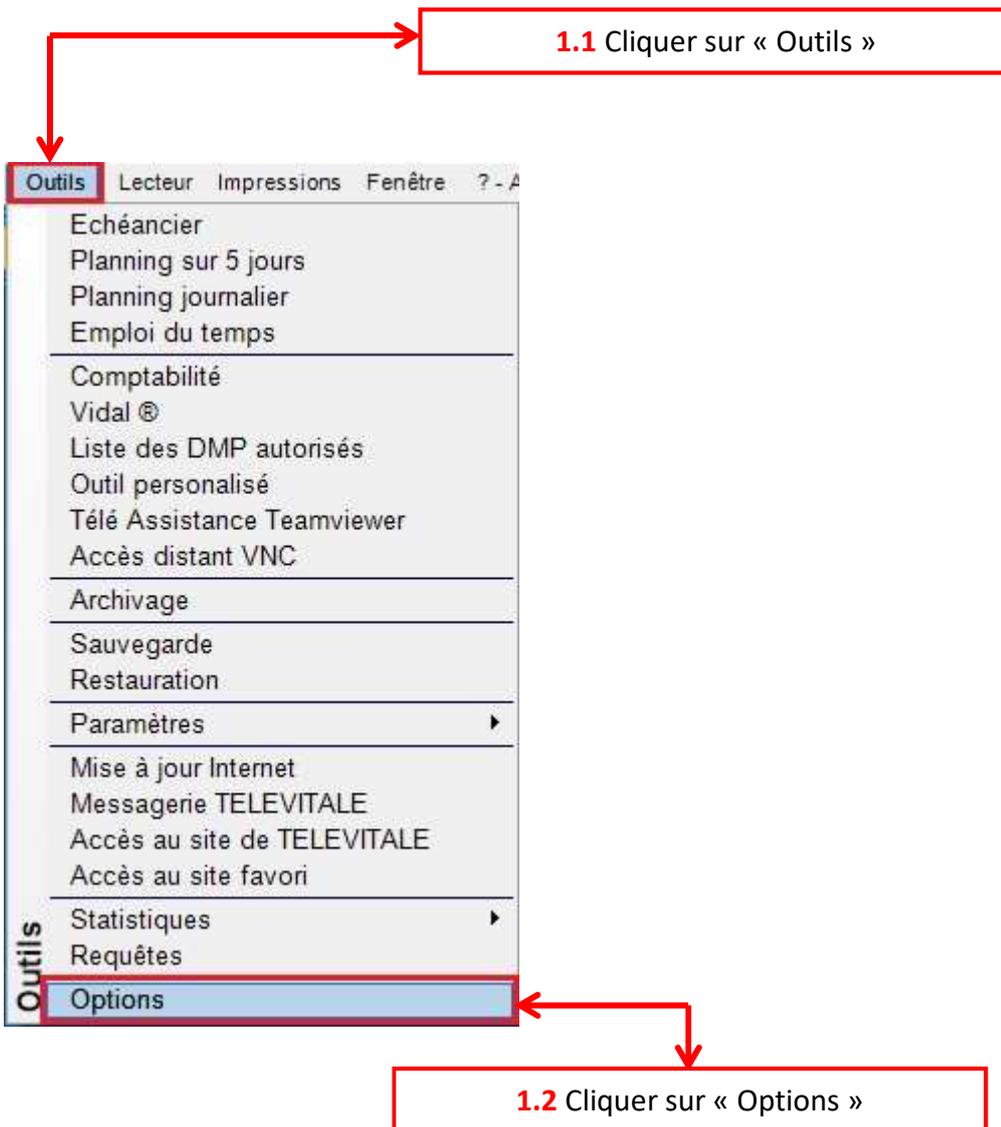
Appel ADRI : Activer le mode Systématique

Mise à jour du 24/09/2019



L'ADRI (Acquisition des DRoits intégrés) est un service permettant d'obtenir les droits à jour de vos patients. Cette fonction est désactivée par défaut sur votre logiciel afin d'éviter un appel systématique au service « ADR » lors de la facturation.

Il est cependant possible d'activer le mode « Appel ADRI systématique ».



1.1 Cliquer sur « Outils »

1.2 Cliquer sur « Options »

1.3 Cliquer sur « Teletrans. »

Options de TELEVITALE

Lecteur Compta Répertoires / Outils **Teletrans.** Impression En-tête Divers Mobile

Paramètres de connexion

Fournisseur: AUTRE Nom accès: Choisir

LOGIN BAL Mot de passe:

Adresse BAL

Serveur SMTP Port SMTP: Port 25 SANS authentification SSL

Serveur POP Port POP: Port 110 SSL

Appeler le téléservice ADR: Systématiquement

Ne pas transmettre les factures: Gradé: Valider uniquement même

Désactiver les notifications:

Désactiver les services en ligne:

Favori internet: www.televitale.fr

Ecart autorisé pour le rapprochement Noemie: 0.5

OK ANNULER

1.4 Sélectionner « Systématiquement » dans le champ « Appeler le télé-service »

Une fois le mode systématique activé, le logiciel effectuera automatiquement un appel ADRi lors de la facturation.